

AGRICULTEURS PROFESSIONNELS



VOS TARIFS AU QUOTIDIEN




PRINCIPALES CONDITIONS TARIFAIRES
EN VIGUEUR AU 1^{ER} JANVIER 2024
TARIFS EN € HT

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



DES SAVOIE

SOMMAIRE

 Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	P. 3 à 4
 Offres groupées de service	P. 4 à 6
 Moyens de paiement et solutions d'encaissement	P. 6 à 10
 Banque à distance	P. 10 à 11
 Irrégularités et Incidents	P. 12
 Financements bancaires	P. 13 à 14
 Épargne et placements financiers	P. 15 à 16
 Opérations à l'international	P. 16 à 18
 Assurances et prévoyance	P. 19
 Spécial associations	P. 19
 Dates de valeur	P. 20
 Résoudre un litige	P. 21 à 23



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, clôture

Ouverture de compte **GRATUIT**

Services bancaires de base¹ : fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier

Service d'aide à la mobilité / Transfert de compte
- Au sein du groupe Crédit Agricole
- Hors groupe Crédit Agricole

GRATUIT

Clôture de compte **GRATUIT**

Tenue de compte

(Commissions trimestrielles et imputation après arrêté des comptes. Valeur le 1^{er} jour du trimestre suivant)

Commission de tenue de compte (forfait)

• Professionnels	45 €
• Auto-entrepreneurs	36,14 €
• Agriculteurs	17 €
• Coop / Cuma	3,53 €

Commission de mouvement de compte

• Professionnels	0,10 % 14 € MINI
• Agriculteurs	0,04 % 7 € MINI

Commission du plus fort découvert

(calculée sur la somme du plus fort découvert de chaque mois du trimestre) **0,08 %**

Frais de gestion de compte inactif

(selon l'article L 312-19 du Code Monétaire et Financier) **30 € MAXIMUM* / AN**

Relevé annuel des frais bancaires** **GRATUIT**

Facturation trimestrielle

• Compte de copropriété **18 € / TRIMESTRE**

* Frais prélevés sur chaque compte inactif, dans la limite du solde créditeur du compte.

** Disposition non applicable aux personnes morales (hors associations).

Relevés de compte

	Papier	E.relevé
Relevé mensuel		
• Original	GRATUIT	GRATUIT
• Duplicata (bis ou ter)	2,08 € / MOIS	GRATUIT
Relevé par quinzaine (2 par mois)		
Original / duplicata (bis ou ter)	2,08 € / MOIS	GRATUIT
Relevé décadaire (3 par mois)		
Original / duplicata (bis ou ter)	3,41 € / MOIS	GRATUIT
Relevé journalier		
Original / duplicata (bis ou ter)	24,30 € / MOIS	GRATUIT
Réédition d'un relevé de compte	4,42 € / RELEVÉ	
	265,20 € MAXIMUM	
Relevé monétique (envoi postal)		
- Relevé mensuel détaillé	5,60 € / MOIS	
- Relevé journalier adhérent carte	2 € / RELEVÉ	
- Relevé hebdomadaire	12 € / RELEVÉ	

Services en agence

Attestation d'arrêté comptable	100 €
Cachet d'endos	13,89 €
Centralisation de trésorerie	NOUS CONSULTER

Frais de recherche de documents

Chèques émis, pièce de caisse, remise de chèques, dossier de crédit, autre document (hors relevés de compte)	24,17 € / DOCUMENT
--	---------------------------



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément.

(Dans ce cas, nous consulter)

Le Compte à Composer PRO/AGRI

Vos essentiels du quotidien

LE SOCLE	
Frais de tenue de compte actif	
Mise en place illimitée des prélèvements	
Commission de mouvement	
Date de valeur à J (pour les remises de chèque et échéances sur effet)	

Relevé de compte bimensuel (papier ou électronique)

Consultation et gestion de vos comptes en ligne : Crédit Agricole en ligne (Accès préférences pro)

Consultation et gestion de vos comptes sur smartphone : Ma Banque

L'information par SMS ou e-mail

- alerte journalière
- alerte mise à disposition moyens de paiement en agence

L'assurance de vos moyens de paiement : assurance SECURICOMPTE PLUS

Spécificité du Compte à Composer agri

- accès aux services experts Pleinchamp,
- publication illimitée de petites annonces sur www.annonces-pleinchamp.com

Avantages tarifaires :

- Gratuité des oppositions pour perte ou vol des moyens de paiement
- Gratuité envoi de chéquier à domicile
- Gratuité envoi de la carte à domicile
- Gratuité des virements émis par internet

Flux confiés	Agri	Pro	Profession libérale
≤ 20 K€	14 €*	15 €*	12 €
De 21 K€ à 50 K€	17,60 €*	22,50 €*	16,63 €
De 51 K€ à 150 K€	21,13 €*	26 €*	21,82 €
De 151 K€ à 400 K€	27,07 €	34,81 €	28,20 €
De 401 K€ à 800 K€	35,97 €	49,96 €	43,34 €
De 801 K€ à 3 000 K€	58,60 €	77,93 €	74,01 €

Vos univers de besoins

Modules	Agri	Pro
Module Placement programmé		
• Mandat épargne		
• Information par SMS ou e-mail (Alerte "écopage")	2,30 € / mois	2,30 € / mois

Module Placement dynamisé

- Mandat de trésorerie

13,86 € / mois 13,86 € / mois

Options de personnalisation de votre équipement	Agri	Pro
Securihelp		
Contrat d'assurance collective (coup dur matériel entraînant un arrêt d'activité)	6 € / mois	1 € / mois
Securicompte	8,50 € / mois	7,70 € / mois
Securicompte +	4 € / mois	3 € / mois

Offre EKO Pro⁽¹⁾

Les produits et services inclus dans l'offre EKO Pro **6 € / MOIS**

- Frais de tenue de compte actif
- Commission de mouvement⁽²⁾
- E-relevé ou relevé de compte (mensuel)
- Consultation et gestion de vos comptes en ligne (CAEL Base Pro Personnalisée)
- Consultation et gestion de vos comptes sur smartphone (Ma Banque)
- Carte "Professionnel Mastercard" à autorisation systématique et à débit immédiat

(1) Renseignez-vous auprès de votre conseiller pour connaître les conditions applicables.

(2) La commission de mouvement est incluse dans le forfait jusqu'à 10.000 € de mouvements débiteurs cumulés trimestriels. Au delà, ils seront facturés à hauteur de 0,10%.

* Demi tarif appliqué pour les Auto entrepreneurs.

Offres spéciales associations

Offre Essentielle pour les Associations¹ 4 € / MOIS

- Frais de tenue de compte actif
- E-relevé mensuel
- Consultation et gestion de vos comptes en ligne :
Crédit Agricole en ligne (Accès préférences pro)
- Consultation et gestion de vos comptes sur smartphone :
Ma Banque
- Virements et prélèvements SEPA illimités
- Service fiduciaire
- Fourniture d'une carte de dépôt de billets
- YAPLA (Offre envol incluse)

Offre Confort pour les Associations¹ 8,50 € / MOIS

- Frais de tenue de compte actif
- E-relevé mensuel
- Consultation et gestion de vos comptes en ligne :
Crédit Agricole en ligne (Accès préférences pro)
- Consultation et gestion de vos comptes sur smartphone :
Ma Banque
- Virements et prélèvements SEPA illimités
- Service fiduciaire
- Fourniture d'une carte Mastercard Business
(à débit différé ou immédiat)
- YAPLA (Offre envol incluse)

Le Compte-Service (plus commercialisé)

Formule de base (en fonction du flux confié)

- Professionnels **DE 16,08 € À 95,70 € / MOIS**
- Agriculteurs **DE 15,53 € À 66,80 € / MOIS**
- Professions libérales **DE 15,07 € À 95,75 € / MOIS**

Option Ouverture de Crédit (OC)

- OC de 0 à 1 600 € **2,40 €**
- OC de 1 601 € à 4 000 € **1,92 €**
- OC > 4 000 € **5,01 €**



Moyens de paiement et solutions d'encaissement

Moyens de paiement

Cartes bancaires à usage professionnel

Cartes de paiement	Débit immédiat	Débit différé
Carte Business Mastercard à autorisation systématique ²	43 € / AN	
Carte Business Mastercard ²	60 € / AN	60 € / AN
Carte Business Executive ²	155 € / AN	155 € / AN

Cartes de retrait

¹ hors syndicats de copropriété

² 50 % de réduction à partir de la 6e carte

Carte de retrait LSB Société² 26 € / AN

Carte dépôt de billets GRATUIT

Retraits par carte³

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

- Distributeurs du Crédit Agricole en euros en France **GRATUIT**
- Frais par retrait d'espèces à un distributeur d'une autre banque⁴ **1 €**
GRATUIT POUR LES CARTES BUSINESS EXECUTIVE
3 RETRAITS GRATUITS PAR MOIS POUR LES AUTRES CARTES
- Autres retraits en euros hors zone EEE ou en devises **2,80 %**
+ 3,70 € / RETRAIT

Retrait d'espèces au guichet d'une banque à l'étranger

- En euros dans la zone euro **1,70 % + 7,05 € / RETRAIT**
- En devises dans et hors zone euro **2,80 % + 7,05 € / RETRAIT**

Paiements par carte³

- En euros en France et dans un pays de l'EEE⁴ **GRATUIT**
- Autres paiements par carte **+ 0,40 € / OPÉRATION**
 - Frais fixes **2,65 %**
 - Frais variables
 - Frais de conversion monétaire

Rédition d'un relevé de carte professionnelle **14,15 €**
+ 0,95 € / PHOTOCOPIE

Oppositions carte

Opposition sur carte de paiement

- Pour perte, vol et fraude **31 €**
- Frais d'opposition (blocage) de la carte par la Banque (usage abusif) **65 €**

Opposition sur carte de retrait

- Pour perte, vol et fraude **16,40 €**
- Pour usage abusif **40 €**

Autres services par carte

Envoi de la carte en recommandé à l'étranger avec avis de réception (frais de poste inclus) suite à la demande du client **9,60 €**

Envoi de la carte en pli simple

- En France **1 €**
- À l'étranger **1,15 €**

Commande de carte en urgence **17 €**

³ L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : www.credit-agricole.fr/ca-des-savoie/Tarifs.

⁴ En euros, en devise suédoise ou en leu roumain, dans l'Espace Économique Européen soumis au règlement européen n° 924/2009.

Commande de carte de dépannage suite
perte ou vol à l'étranger 17 €

Rédédition du code confidentiel
- par courrier 10 €
- par SMS 5 €

Modification des plafonds d'utilisation
à la demande du porteur 8 €

Chèques

Frais d'envoi de chéquier
• En recommandé AR (frais de poste inclus)
à la demande du client 10 €
- 1 ou 2 chéquier 1,50 €
• En pli simple à la demande du client

GRATUIT SI DÉTENTION D'UN
COMPTE-SERVICE OU COMPTE À COMPOSER

Frais d'opposition sur chèque(s) ou chéquier par
l'émetteur 16,80 €

Frais d'émission d'un chèque de banque 15 €

Ordres de virement émis

Interne au Crédit Agricole des Savoie GRATUIT

En faveur d'une autre banque en France ou d'une autre Caisse
Régionale en France ou dans un pays adhérent à l'espace SEPA²

Frais par virement permanent
• Frais de mise en place par l'agence GRATUIT
• Frais de mise en place par internet GRATUIT
• Frais par émission suite mise en place par l'agence 1,50 €
• Frais par émission suite mise en place par internet* 0,25 €

Frais par virement occasionnel
• Par internet* 0,25 €
• Sur support papier à l'agence 4,90 €
• Frais par virement instantané 1 €

Virement par liste 0,20 € / PAR VIREMENT
• par internet ou télétransmission

Virement en valeur compensée ou VSOT
(Virement Spécifique Orienté Trésorerie)
• Par EDI 5 €
• Sur un support papier 19,50 €

Prélèvements

Règlement par avis de prélèvement SEPA - SDD³ GRATUIT
• Frais par paiement d'un prélèvement

Opposition sur prélèvement 19 €

Solutions d'encaissement

Terminaux de paiement électroniques (TPE)

Commissions cartes NOUS CONSULTER

• Location TPE NOUS CONSULTER
• Up2Pay Mobile À PARTIR DE 10 €
• Up2Pay Caisse digitale formule Pro À PARTIR DE 99 € / MOIS
• Up2Pay Fidélité Standard 49 € / MOIS
• Up2Pay Fidélité Premium 79 € / MOIS

Paiement en plusieurs fois NOUS CONSULTER

VAD 10 € / MOIS

Pré-autorisation sur TPE 5 € / MOIS

Résiliation contrat adhérent 10 €

Modification contrat adhérent 10 €

Dépôts d'espèces

Billets
• En vrac dans les automates (destinés aux dépôts d'espèces) GRATUIT
• Hors automates NOUS CONSULTER

Pièces NOUS CONSULTER

Crédit par avance
(coffre connecté) NOUS CONSULTER

Chèques

Remise à l'agence GRATUIT

Remise par télécollecte GRATUIT
(crédit immédiat)
• Frais de non-conformité 56,80 € / REMISE

Destruction chéquier non délivré au client en agence 5 €

Effets de commerce

Remise
• Par télétransmission ou internet 0,50 € / PAR EFFET
• Sur support papier 6 € / PAR EFFET
+ 11 € PAR SUPPORT REMIS

Autres services (changement de
mode, prorogation, réclamation,
avis de sort, modification) 19 €

Opposition sur effet GRATUIT

Prélèvements

Remise d'avis de prélèvement SEPA² (Créancier) 47 €
Demande d'attribution d'Identifiant Créancier SEPA (ICS)

* Gratuit pour les détenteurs de Compte-Service ou Compte à Composer.

SDD B to C⁴

- Par télétransmission

0,40 € / AVIS DE PRÉLÈVEMENT

- Opposition sur avis de prélèvement

19 €

SDD B to B⁵

- Frais d'émission d'un SDD B to B (créancier)
- Frais de mise en place d'une autorisation de prélèvement (SDD débiteur)
- Frais de suppression de l'autorisation

0,50 €

11 €

GRATUIT

Encaissements en ligne

Up2Pay E-Transactions

(module de paiement site internet)

- Droit d'entrée

GRATUIT

- Abonnement

- Offre Access

17 €

- Offre Premium

20 €

Encaissements à distance

Up2Pay par Lien

- Standard
- Mise en service Standard et Access
- Génération de liens :

10 € / MOIS

50 €

Offre Access

1 €

Offre Standard

0,4 €



Banque à distance

Frais d'utilisation des services de banque à distance

Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

Internet et téléphone mobile

Crédit Agricole en Ligne (Accès Libre Pro)

Accès au service de gestion des comptes : service de consultation et de virement entre vos comptes au Crédit Agricole des Savoie

GRATUIT

Crédit Agricole en Ligne (Accès Préférences Pro)

Abonnement à des services de banque à distance : visualisation des comptes des mandataires, virements interbancaires, gestion des effets, passation d'ordres de Bourse.

13 € / MOIS

GRATUIT

POUR LES DÉTENTEURS

DE COMPTE-SERVICE

OU COMPTE À COMPOSER

Crédit Agricole en Ligne (Base Pro personnalisée)

Abonnement à des services de banque à distance

13 € / MOIS

GRATUIT

POUR LES DÉTENTEURS DE L'OFFRE EKO PRO

Rédition Code CAEL par courrier, à partir du 2^{ème} envoi

1 €

Ces services de banque à distance sur Internet sont accessibles depuis :

- Le site internet : credit-agricole.fr
- L'appli Ma Banque

Échanges de Données Informatisées (EDI)

Sens client > banque (aller)

- Abonnement

- Télétransmission internet

15 € / MOIS

- Télétransmission Ebics

23 € / MOIS

- Télétransmission Swifnet

125 € / MOIS

+ par service et par compte

8 € / MOIS

Sens banque > client (retour)*

- Abonnement

- Réception relevés

20,50 € / MOIS

- Télétransmission EBICS

20,50 € / MOIS

Offres packagées

- Pack Access

16 € / MOIS**

(télétransmission internet en sens aller client vers banque + signature électronique sécurisée CA Certipro ou Signature Performance)

- Pack Premium

33 € / MOIS

(télétransmission internet sens aller et retour* + signature électronique sécurisée CA Certipro ou Signature Performance)

- Pack Entreprise

48 € / MOIS

(télétransmission Ebics sens aller et retour* + signature électronique sécurisée Certificat 3Skey)

- Pack Mobilité

48 € / MOIS

(télétransmission Ebics sens aller et retour + Ma Signature EDI)

Mandat créancier SDD-EDI

Pack prélèvement confort plus

< ou égal à 100 SDD

7,50 € / MOIS

Confirmation d'ordres EDI par fax

22 €

FORFAIT MENSUEL

Signature électronique sécurisée

Mon Certificat RGS (engagement sur 3 ans)

NOUS CONSULTER

3Skey (Swift Secure Signature key)

Cotisation à la souscription pour 3 ans

95 €

Certificat Signature Performance

Cotisation à la souscription pour 3 ans

88 €

Certificat Ma Signature EDI

Cotisation à la souscription pour 3 ans

130 €

Assistances (options)

- Assistance utilisation (2h)

200 €

- Assistance paramétrage (2h)

200 €

- Frais de déplacement

91 €

* Coût supplémentaire à la ligne 0,03 €, 60 € maxi par mois.

** Pour les détenteurs d'un Compte à Composer Pro ou Compte Service Pro, réduction de 50% (Pack Access+)



Irrégularités et incidents

Découverts non autorisés

Intérêts débiteurs	TAUX D'USURE PUBLIÉ AU J.O. ARRONDI AU 0,05 INFÉRIEUR
--------------------	--

Opérations sans provision

Commission d'intervention	9 € / OPÉRATION
---------------------------	-----------------

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	13,80 €
---	---------

Lettre de mise en demeure	GRATUIT
---------------------------	---------

Rejet de chèque

<ul style="list-style-type: none"> Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision 	15,00 €
<ul style="list-style-type: none"> Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision < 50 € 	21 €
<ul style="list-style-type: none"> Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ≥ 50 € 	41 €
<ul style="list-style-type: none"> Frais pour paiement d'un chèque émis en contrevention avec une interdiction bancaire 	34,50 €

Rejet d'effet de commerce

<ul style="list-style-type: none"> pour défaut de provision pour autres motifs 	21 € GRATUIT
--	-----------------

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision	12 € MAXI
--	-----------

Remises impayées

Effet de commerce remis impayé	17,60 €
--------------------------------	---------

Avis de prélèvement remis impayé	12 €
----------------------------------	------

Opérations particulières

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	
<ul style="list-style-type: none"> Frais de mise en place* Frais de gestion* 	18,47 € 36,50 € / AN

Enregistrement d'une procédure civile d'exécution à la demande d'un huissier de justice ou du Trésor Public

<ul style="list-style-type: none"> Sur compte(s) créditeur(s) Sur compte(s) débiteur(s) 	100 € 26,42 €
---	------------------

Saisie administrative à tiers détenteur

	Frais limités à 10 % du montant dû dans la limite d'un plafond de :
<ul style="list-style-type: none"> Sur compte(s) créditeur(s) Sur compte(s) débiteur(s) 	100 € 26,42 €

Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	12 €
--	------

* Frais prélevés dans la limite du solde créditeur du compte.



Financements bancaires

Prêts de trésorerie inférieurs à 24 mois

Frais s'appliquant à tous les prêts

Frais de dossier	
<ul style="list-style-type: none"> Professionnels / Agriculteurs 	NOUS CONSULTER

Frais de réexamen

<ul style="list-style-type: none"> Professionnels / Agriculteurs 	0,50 % / AN 72 € MINI ; 140 € MAXI
---	---------------------------------------

Assurance en couverture du prêt

TARIFICATION SELON TYPE D'INVESTISSEMENT RÉALISÉ

Autorisation de découvert sur le compte courant

Commission de non utilisation	NOUS CONSULTER
-------------------------------	----------------

Commission de confirmation sur le plafond de l'ouverture de crédit

<ul style="list-style-type: none"> Professionnels / Agriculteurs 	1 % / AN 52 € MINI ; 260 € MAXI
---	------------------------------------

Mobilisation de créances professionnels (Dailly)

Commissions

<ul style="list-style-type: none"> Par bordereau de cession Par facture Par notification, modification, réclamation, impayé Par édition d'échéancier mensuel Avis d'impayé de créance / relance Dailly Intérêts sur créance Dailly 	15 € 8,60 € 16,50 € 3,80 € 15 € NOUS CONSULTER
--	---

Prêts supérieurs à 24 mois pour les professionnels et les agriculteurs

NOUS CONSULTER

Cautions bancaires

Frais d'établissement d'un acte sur un modèle

<ul style="list-style-type: none"> Crédit Agricole des Savoie Client 	47 € 118 €
--	---------------

Commission de caution

VARIABLE
SELON LE TYPE DE DOSSIER

Frais divers

Frais de prises de garanties **VARIABLE**
SELON LE TYPE DE DOSSIER

Information caution

(diffusée auprès des personnes qui garantissent vos prêts)

GRATUIT

Réédition de certaines attestations

- Certificat de prêt, attestation intérêts... **26,50 €**
- Tableau d'amortissement **34,50 €**

Modification des conditions du prêt

- Avenant simple (report d'échéance non prévu au contrat, modification de périodicité, modification de compte payeur, décompte de remboursement anticipé, mention en marge) **40 €**

- Avenant complexe (modification de garantie, modulation de l'échéance non prévu au contrat, allongement/réduction de la durée du différé, déchéance du terme sinistre ADE, pause crédit, modification ADE, transfert entre structure) **350 €**
DANS LA LIMITE
DE 5 PRÊTS IMPACTÉS

- Mainlevée de garantie **75 €**
 - sur gage
 - sur titre de placement et assurance vie
 - sur nantissement de fonds de commerce **350 €**
+ FRAIS D'ENREGISTREMENT D'IMPÔT ET GREFFE
 - sur autre garantie **305 €**

- Mainlevée de caution bancaire **GRATUIT**

- Relance garantie en echec **40 €**

- Autres avenants **NOUS CONSULTER**
 - sur devis

Incidents sur le prêt

Paiement en retard d'échéance

- Frais par échéance **36 €**
- Pénalités de retard **TAUX DU CRÉDIT CONCERNÉ + 3 POINTS**



Épargne et placements financiers

Droits de garde

Frais de tenue de comptes-titres **22,50 € / AN**
GRATUIT SI LE COMPTE-TITRES
NE CONTIENT QUE DES PARTS SOCIALES

+ Frais proportionnels par ligne

- Parts sociales / Actions CASA **GRATUIT**
- FCP, SICAV CA **0,0833 %**
- Autres valeurs **0,25 %**

MINI 7,50 € - MAXI 400 €

Commission sur OPC* (en sus des frais propres à l'OPC)

OPC externe

- À la souscription **0,833 %**
- Lors du rachat **0,25 %**

OPC Crédit Agricole

NOUS CONSULTER

*OPC : Organismes de Placements Collectifs.

Opérations de bourse / Frais de courtage

	Par internet	Par téléphone
		0 825 000 149 <small>Service 0,15 € / appel * prix appel.</small>
Bourse française	0,50 % 6,67 € MINI	1,11 % 12,17 € MINI 4,09 € DE FRAIS FIXE / LIGNE
Bourse étrangère	0,51 % 15 € MINI + FRAIS DE COURTIER ÉTRANGER	1 % 70,84 € MINI + FRAIS DE COURTIER ÉTRANGER

Transferts

Transfert de compte-titres
vers une autre banque **116,67 €**
+ 12,50 € / LIGNE TRANSFÉRÉE

Transfert de titres étrangers **REFACTORATION
DES FRAIS
D'INTERMÉDIAIRE**

Épargne salariale

Plan d'Épargne Interentreprise (PEI)
et Plan d'Épargne pour la Retraite
Collectif (PERCOI) **NOUS CONSULTER**

• Décompte	28,30 €
• Avenant	28,30 €
• Attestation	22,50 €



Opérations à l'international

Principaux frais liés aux opérations internationales

Commission de change (calculée par tranche) :

s'ajoute à toute opération en devises	0,053 %
• Jusqu'à 75 000 €	0,027 €
• À partir de 75 001 €	19,80 € MINI ; 185 € MAXI

Frais de port **DE 22,90 € À 39,70 €**
SELON PAYS

Frais liés à un compte en devises

• Commission de plus fort découvert	0,10 %
• Commission de tenue de compte	5,50 € / MOIS LE PRÉLÈVEMENT EST MENSUEL
• Commission de mouvement de compte	GRATUIT
• Versement de billets de banque en devises sur un compte dans la même devise	14,90 € + DÉCOTE SELON LA DEVISE

Frais de recherche simple **31,30 €**

Frais de recherche sur crédit documentaire et garanties complexes **88 €**

Opérations en provenance de l'étranger (exportateur)

Réception d'un virement de l'étranger

Virement SEPA	GRATUIT
Virement international non SEPA (SWIFT)	19,80 €

Encaissement d'un chèque étranger

A créditer immédiatement
commission d'encaissement **26,70 €**

A créditer à réception des fonds
commission d'encaissement **0,10 %**
26,70 € MINI + FRAIS DE PORT

Remise documentaire export

Commission d'encaissement **0,20 %**
44,50 € MINI ; 260 € MAXI

Crédit documentaire export

Forfait comprenant : notification, un amendement, une levée de documents, frais swift et port pour ces 3 phases.
Les autres frais sont facturés à la ligne.

• Jusqu'à 15 000 €	226 €
• De 15 001 € à 75 000 €	253 €
• De 75 001 € à 150 000 €	383 €
• ≥ 150 001 €	NOUS CONSULTER

Commission de confirmation **NOUS CONSULTER**

Garantie bancaire internationale ou LC-STAND BY reçue

Commission de notification **107 €**

Frais de modification **FORFAIT 67 €**

Frais de mise en jeu **0,125 %**
158 € MINI

Opérations à destination de l'étranger (importateur)

Emission d'un virement de l'étranger

Virement SEPA

• A l'agence	4,80 €
• Par EDI	0,23 €

Commission de transfert

• De 0 à 1 500 €	11 €
• De 1 501 à 10 000 €	22,50 €
• > 10 000 €	44 €

Ordres saisis par le client (EDI Web, EBICS) **-35 %**

Frais de banque étrangère (frais OUR) **29,70 €**

- Frais réclamés par la banque étrangère (si l'émetteur demande à les payer)

Frais virement incomplet ou incorrect **12,60 €**

Chèque émis en faveur d'un bénéficiaire étranger

En euros d'un compte en euros
(nos frais et commissions sont à la charge du bénéficiaire ; ils seront déduits du règlement) **GRATUIT**

En devises d'un compte en euros ou devises **GRATUIT**
+ COMMISSION DE TRANSFERT
+ FRAIS DE PORT

Règlement par effet simple

Commission d'encaissement **0,10 %**
40 € MINI + FRAIS DE PORT
180 € MAXI + FRAIS DE PORT

Commission d'acceptation **40 €**

Incidents sur effets ou chèques

Frais d'impayé ou de prorogation 40 €

Remise documentaire import

Commission d'encaissement 0,20 %
120 € MINI + FRAIS DE PORT
316 € MAXI + FRAIS DE PORT

Commission d'acceptation 40 €

Crédit documentaire import

Forfait comprenant une ouverture, une levée de documents, une modification ainsi que les frais de port et de swift afférents à ces 3 opérations.
Les autres frais et commissions sont facturés à la ligne.

• Jusqu'à 50 000 € 253 €
• De 50 001 € à 100 000 € 366 €
• De 100 001 € à 150 000 € 479 €
• ≥ 150 001 € **NOUS CONSULTER**

Garantie bancaire internationale émise ou LC stand-by

Frais d'établissement d'un acte 124 €
+ Commission d'engagement 0,25 % SOIT 1 % L'AN
par trimestre indivisible 26,70 € MINI

Frais de modification des termes 67 €

Frais de mise en jeu 0,125 %
203 € MINI

Aval de traite 59 €
+ Commission d'engagement 0,25 % SOIT 1 % L'AN
par trimestre indivisible

Couverture de change

Termes Simples

Achat à Terme : Frais de dossier 114 €

Vente à Terme : Frais de dossier 114 €

Levée Anticipée 20,50 €

Flexigain

Commission d'ouverture 73 €

Commission d'utilisation 20,50 €

Flexiterme

Commission d'ouverture 114 €

Commission d'utilisation 20,50 €

Options de Change Structurés

NOUS CONSULTER



Assurances et prévoyance

Professionnels (commerçants, professions libérales, artisans)

Agriculteurs

- Multirisque Professionnelle
- Responsabilité civile des Mandataires sociaux
- Santé individuelle et collective
- Assurance des accidents de la vie
- Protection des revenus
- Assurance décès
- Contrat homme clé
- Protection juridique privée et professionnelle
- Responsabilité du dirigeant
- Véhicules professionnels
- Habitation privée et professionnelle
- Véhicule privé
- Garantie locative sur vos biens loués
- Télésurveillance de votre habitation privée et de vos bâtiments professionnels
- Cyber Protection
- Protection BTP (Assurance décennale)
- Sérénité chantier (Dommage ouvrage)
- Santé
- Assurance des accidents de la vie
- Protection des revenus
- Assurance décès
- Contrat homme clé
- Protection juridique privée et professionnelle
- Responsabilité du dirigeant
- Multirisques agricoles (risques de l'exploitation, locaux et risques sanitaires type contamination laitière)
- Mortalité des animaux
- Véhicules professionnels (remorques, camions, automoteurs)
- Habitation privée et agricole
- Véhicule privé
- Garantie locative sur vos biens loués
- Télésurveillance de votre habitation privée et de vos bâtiments agricoles
- Cyber Protection
- Assurances récoltes

NOUS CONSULTER



Spécial associations (loi 1901)

Frais liés au compte

(commissions de tenue de compte, de mouvement de compte et du plus fort découvert)

GRATUIT

Offres groupées de services pour les associations

Offre Essentielle

VOIR PAGE 6

Offre Confort

VOIR PAGE 6



Dates de valeur

Dépôt d'espèces	JOUR DE L'ENCAISSEMENT
Remise de chèque	JOUR DE L'ENCAISSEMENT + 1 JOUR OUVRÉ BDF
Remise à l'encaissement d'effet de commerce	DATE D'ÉCHÉANCE + 1
• Si remis 10 jours calendaires avant échéance	DATE DE REMISE + 11
• Sinon	DATE DE RÈGLEMENT INTERBANCAIRE
Virement reçu	JOUR DE LA DATE D'ÉCHÉANCE
Retrait d'espèces	JOUR DE L'OPÉRATION
Règlement par chèque	JOUR DE L'ENCAISSEMENT DU CHÈQUE PAR LE BÉNÉFICIAIRE
Règlement par effet de commerce	DATE D'ÉCHÉANCE DE L'EFFET
Virement émis	JOUR DE L'OPÉRATION

Cartographie des zones européennes



- Pays de la zone Euro*
- Pays de l'Union Européenne (U.E.)
- Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)
- Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)

¹ Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.



Résoudre un litige

En premier recours amiable : votre agence et le service client

Votre agence. Votre conseiller et votre directeur d'agence sont à votre disposition pour répondre à vos attentes. Ils sont vos interlocuteurs privilégiés pour recueillir et traiter vos réclamations.

Le service client. Après avoir consulté l'équipe de votre agence et en cas de désaccord avec la réponse apportée, le Service Client est à votre écoute.

- Par courriel : ecoute.clients@ca-des-savoie.fr,
- Par courrier : Crédit Agricole des Savoie - Service Client, 1220 Avenue Costa de Beauregard - 73290 LA MOTTE SERVOLEX
- Par téléphone : 04 79 44 61 61 (coût d'un appel local).
- En remplissant le formulaire dédié : www.credit-agricole.fr/ca-dessavoie/
Nous contacter/Formuler une réclamation
- Par messagerie sécurisée depuis votre espace client Crédit Agricole En Ligne.

Nous nous engageons à vous apporter une réponse écrite dans un délai maximum de 15 jours (ou 30 jours si la réclamation porte sur un contrat

d'assurance), sauf situations exceptionnelles où la réponse définitive vous sera apportée dans les meilleurs délais sans excéder 2 mois à compter de la date d'envoi de votre demande.

Cas particuliers

- Lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur les moyens de paiement hors chèques, nous nous engageons alors à vous apporter une réponse dans les 17 jours suivant la réception de la réclamation.

Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée dans ce délai pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse Régionale, celle-ci envoie une lettre d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle vous recevrez une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, vous être adressée dans les 40 jours suivants la réception de la réclamation.

- Si la réclamation porte sur la souscription, la gestion, l'application ou l'interprétation de votre contrat d'assurance et que la réponse apportée par votre conseiller ne vous satisfait pas, vous pouvez contacter le service Consommateurs ou Clients de la compagnie d'assurance concernée.

Pour un contrat d'épargne, assurance-vie, retraite, prévoyance, décès : Predica Relation et Service clients 16-18, boulevard de Vaugirard 75724 Paris cedex 15	Pour un contrat d'assurance Dommages (auto, habitation et autres), santé : Pacifica Service consommateurs 8-10, boulevard de Vaugirard 75724 Paris cedex 15	Pour un contrat de Prévoyance, d'obseques ou d'assurance emprunteurs : Crédit agricole assurances - service réclamation - TSA 82222 59652 Villeneuve d'ASCQ cedex
--	---	--

En dernier recours amiable : le médiateur

Nous sommes soucieux de favoriser le règlement à l'amiable des différends avec nos clients. Toutefois, sans réponse de la Caisse Régionale (ou de votre compagnie d'assurance) à votre réclamation écrite dans un délai de 2 mois ou, en cas de litige non résolu, vous pouvez saisir gratuitement un médiateur.

Votre demande doit être adressée au Médiateur compétent dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite formulée auprès de votre Caisse régionale (ou de la compagnie d'assurance concernée). A compter de la date à laquelle la saisine du Médiateur vous a été notifiée par ce dernier ainsi qu'à votre Caisse régionale (ou à la compagnie d'assurance concernée), l'issue de la médiation prendra fin au plus tard dans un délai de 90 jours, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe. Dans le cadre de votre saisine du Médiateur, vous nous autorisez expressément à communiquer au Médiateur tous les documents et informations utiles à l'accomplissement de sa mission. Vous nous déliez donc du secret bancaire vous concernant, pour les besoins de la médiation.

Le Médiateur Bancaire

Pour les litiges relatifs aux services fournis et aux contrats conclus en matière d'opérations de banque, ainsi qu'à la commercialisation des contrats d'assurance directement liés à un produit ou à un service bancaire distribué par la banque.

Il vous suffit de lui transmettre vos éléments :

- Par courrier : Monsieur Le Médiateur pour les professionnels auprès de la FBF, CS 151, 75422 Paris cedex 09
- Via le site internet : <https://lemediateur.fbf.fr/>

Pour connaître ses modalités d'intervention, vous pouvez consulter la charte de la médiation sur le site internet de la Caisse Régionale <https://www.credit-agricole.fr/ca-des-savoie/particulier/informations/reclamation-mediation.html>

Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)

Pour les litiges portant sur des services ou des placements financiers et d'investissement - hors assurance-vie - (ordres de bourse, mandats de gestion, actions, obligations, OPCVM et autres placements collectifs, épargne

salariale, etc.), vous pouvez saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers gratuitement :

- Par courrier : Monsieur le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse, 75082 PARIS Cedex 02
- Via le site internet : <https://www.amf-france.org/>

Le Médiateur de l'Assurance

Pour les litiges en matière d'assurance, autres que ceux portant sur la commercialisation de contrats d'assurance directement liés à un produit ou un service bancaire distribué par l'établissement, et en cas de désaccord avec la réponse de l'assureur, vous pouvez saisir le Médiateur de l'Assurance gratuitement :

- Par courrier : Monsieur le Médiateur de la Fédération Française des Sociétés d'Assurance, TSA 50110, 75441 Paris Cedex 09
- Via le site internet : <https://www.mediation-assurance.org/>

Le Médiateur Crédit

Pour tout litige portant sur les refus de financement, dénonciation de lignes ou de garanties pour les entreprises. Vous trouverez toutes les informations nécessaires (critères d'éligibilité, étapes de la procédure de médiation) sur le site internet : <https://mediateur-credit.banque-france.fr/saisir-la-mediation/vous-allez-saisir-la-mediation-du-credit>.

La plateforme européenne de règlement des litiges

Si vous êtes confrontés à un problème suite à un achat d'un produit ou service du Crédit Agricole sur Internet, vous pouvez également saisir directement la Plateforme Européenne de Règlement des Litiges via son site Internet <https://ec.europa.eu/consumers/odr/>. Nous vous rappelons les coordonnées du Service Client du Crédit Agricole des Savoie à titre d'adresse du professionnel à spécifier dans le formulaire de la plateforme européenne : ecoute.clients@ca-des-savoie.fr

¹ Les titulaires dont les comptes de dépôts sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et Financier (CMF) bénéficient gratuitement des services tels que mentionnés à l'article D 312-5-1 du CMF comprenant l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevé d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, la réalisation des opérations de la caisse, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, les paiements par prélèvement SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou virement bancaire SEPA, des moyens de consultation à distance du solde du compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise, deux formules de chèque de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services.

² SEPA : Single Euro Payments Area. La zone SEPA couvre les 27 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que les 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse) et Monaco, Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, Îles Canaries, Madère, Saint-Marin, Royaume-Uni. ³ Le SDD (SEPA Direct Débit ou prélèvement européen) permet d'effectuer des prélèvements en euros entre comptes situés dans l'espace SEPA, y compris en France, sans limite de montant. Il doit comporter impérativement les coordonnées IBAN et le BIC dans certains cas.

⁴ SDD B to C : SEPA Direct Débit Business to Consumer.

⁵ SDD B to B : SEPA Direct Débit Business to Business.

⁶ • Frais Share (Les frais sont partagés entre émetteur et bénéficiaire), obligatoire dans l'espace économique européen :
Frais de la banque émettrice sont pris en charge par celui qui envoie les fonds.
Frais des banques intermédiaires seront déduits du montant et donc à la charge du bénéficiaire.
• Frais OUR (Frais de Banques étrangères. Tous les frais sont à la charge de l'émetteur) : L'émetteur du paiement choisit de prendre à sa charge l'ensemble des frais. Il s'assure ainsi que le bénéficiaire reçoit l'intégralité du paiement.
• Frais Ben (Tous les frais sont à la charge du bénéficiaire) : frais de transactions facturés au bénéficiaire du paiement, en déduction du montant du paiement.

Pour plus d'informations



**rendez-vous en agence
ou sur
credit-agricole.fr**



DES SAVOIE

Tarifs à compter du 01/01/2024. Les conditions indiquées dans ce document sont exprimées en euros et hors taxes. Pour les opérations soumises à TVA, s'y ajoute la TVA en vigueur au moment de l'opération. Ces conditions sont susceptibles d'être modifiées à tout moment. La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et/ou à l'accord de la Caisse Régionale. Renseignez-vous auprès de votre agence.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel des Savoie, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est situé à Annecy - PAE Les Glaisins - 4 avenue du Pré Félin - Annecy le Vieux - 74985 Annecy cedex 9 - 302 958 491 RCS Annecy - code APE 6419 Z. Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des Assurances. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 022 417. Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et syndic numéro CPI 7401 2021 000 000 077 délivrée par la CCI de Haute-Savoie bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA 53 rue de la Boétie 75008 PARIS.

Identifiant unique CITE0 : FR234308_03JFQJ

Agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel : 4, place de Budapest, 75436 PARIS (voir le site www.banque-france.fr).

Contrôlée par Crédit Agricole SA : 12 place des États-Unis, 92127 MONTRouGE Cedex.
Contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse, 75082 PARIS Cedex 02.

Document informatif à vocation non publicitaire.

Informations données sous réserve d'erreurs typographiques. 09/2023.

